

CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES (CAS) HES-SO

CAS en curatelles d'adultes

Module 1

Le droit de la protection de l'adulte

*En collaboration avec le Groupe latin de
l'association suisse des curatrices et curateurs
professionnels (GL-ASCP)*

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

Objectifs et buts

Le CAS HES-SO en curatelles d'adultes a pour but de permettre à des curateurs et curatrices expérimenté·e·s de se perfectionner professionnellement.

Il est orienté sur la connaissance du droit de la protection de l'adulte, le renforcement de la capacité d'intervention dans les situations juridico-administratives complexes et l'acquisition de nouvelles ressources pour penser l'accompagnement de personnes présentant des vulnérabilités multiples. Ce certificat permet également aux participant·e·s d'actualiser leurs connaissances du réseau professionnel, de développer des points d'appui, y compris en terme de posture professionnelle, pour la conduite de mandats de curatelles dans un contexte d'aide contrainte.

Le Certificat en curatelles d'adultes est composé de trois modules de formation et d'un travail de certification :

- Module 1 - Le droit de la protection de l'adulte
- Module 2 - Protection sociale et économique, conditions de séjour en Suisse
- Module 3 - Travail avec les personnes en situation de grande vulnérabilité et collaboration avec le réseau

Les modules se déroulent de manière séquentielle.

Le **module 1**, centré sur **Le droit de la protection de l'adulte**, poursuit les objectifs suivants :

- connaître le contexte et l'esprit du droit, et de manière approfondie les différentes mesures contenues dans celui-ci, en les articulant avec les droits fondamentaux des adultes en difficulté ;
- connaître de manière approfondie les règles matérielles et procédurales en matière de représentation et de protection de l'adulte ;
- articuler le droit avec la gestion des mandats, en tenant compte de l'organisation des services officiels et du contexte d'aide contrainte.

Public cible

Le CAS HES-SO en curatelles d'adultes a été élaboré par la HETSL en collaboration avec le Groupe latin de l'association suisse des curatrices et curateurs professionnels (GL-ASCP) et la HEF-TS.

La formation s'adresse prioritairement aux **curatrices et curateurs professionnel·le·s** expérimenté·e·s **ayant une pratique en cours** au niveau de la gestion de mandats de curatelles. Les personnes qui n'exercent pas comme curateurs ou curatrices professionnel·les peuvent être admises sous certaines conditions.

Organisation de la formation

Il est possible de participer uniquement au module 1 consacré au droit de protection de l'adulte.

Au terme des 5 jours de formation, les participant·e·s reçoivent une attestation.

Les personnes qui le souhaitent peuvent obtenir une attestation équivalant à 3 crédits ECTS en passant l'examen oral de fin de module.

Conditions d'accès au CAS en curatelles d'adulte

La réussite de l'examen du module 1 est nécessaire pour accéder à l'entier du CAS en curatelles d'adultes, sous réserve du nombre de places disponibles et des conditions d'accès réglementaires à cette formation.

Conditions financières et désistement

Une finance d'inscription est perçue auprès de chaque participant·e par le site de formation. Elle n'est pas remboursable même en cas de désistement.

Finance d'inscription : CHF 200.- payables à l'inscription

Frais de formation: CHF 1'500.- payables à échéance de la facture

Pour les détails relatifs aux aspects financiers de la formation, se référer au Règlement de la formation.

Inscription et renseignements

L'inscription se fait en ligne : <https://www.hetsl.ch/formation-continue/formations-postgrades/cas/cas-en-curatelles-dadultes/>

Le délai d'inscription est fixé au **02 juin 2025**

Le nombre de participant·e·s au module 1 est fixé à 50.

Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)

Sofia Cunha Gomes

Secrétariat de l'Unité de formation continue

Ch. des Abeilles 14

1010 Lausanne

Tél. : +41 21 651 68 67

E-mail : sofia.cunhagomes@hetsl.ch

www.hetsl.ch/ufc

Responsable de la formation

N'Dri Paul Konan, professeur HES associé